

Deux agents territoriaux en conflit face au Maire

Le dialogue entre les deux parties se conclut par un échec



Deux agents territoriaux en conflit face au Maire

Le syndicat FO communique :

" Il était neuf heures lorsque, dans ce village aux allures paisibles, les drapeaux aux couleurs Force Ouvrière flottaient devant la mairie. Comme l'a précisé dans son intervention Pierre MARGOET : « si nous sommes présent c'est bien pour soutenir nos deux camarades, qui depuis un an subissent brimades de la part du premier administré et pas que lui d'ailleurs, mettant lourdement en dangers de risques psycho-sociaux ces agents.

La méthode s'apparente à du harcèlement moral visant à isoler, consignes contradictoires, menaces de sanction en haussant le ton, carrière bloquée, préconisation de la médecine préventive mises de côté, prise de photo des agents lors du travail etc...

Le maire fait fi des règles élémentaires de la fonction publique territoriale, une élue allant jusqu'à dire : « je fais ce que je veux ».

La souffrance au travail est intolérable à TERRAUBE comme ailleurs.

Toujours dans un esprit de dialogue FO avait rencontré le maire et pensait qu'un apaisement fut trouver, or il n'en est rien et tout continu.

Les citoyens de TERRAUBE doivent savoir qu'ils ont un maire se croyant dans la toute puissance et agissant de méthodes ignobles vis-à-vis de ses employées, alors que ces dernières s'accrochent, malgré cette ambiance, pour rendre les services qui se doivent à la population.

FO a souligné le courage et la dignité de ces deux agents territoriaux et les soutiendra aussi longtemps que nécessaire.

Le secrétaire départemental Grégory TODONE a lui soulevé les problèmes rencontrés par les secrétaires de mairie dans les petites collectivités du Gers.

Le métier de secrétaire de mairie, est essentiel à la bonne administration des communes. Le secrétaire de mairie apporte au maire un appui administratif, technique et juridique dans des domaines aussi spécialisés que variés, Cette fonction est occupée en majorité par des femmes (94 %), relevant principalement de la catégorie C (60 %) et souvent à temps non complet.

Un quotidien peu reluisant pour nombre de ces agents

- Charge de travail excessive et non adaptée au temps de travail
- Manque de reconnaissance et isolement professionnel
- Conditions de travail dégradées
- Défaillances dans la gestion des ressources humaines
- Souffrance morale, psychologique et risques psychosociaux

FO Territoriaux du GERS porte une réflexion et donne des solutions

- Formation obligatoire des élus. Pour FO il est impératif d'insister sur le rôle des élus employeurs, et aussi admettre qu'un service public ne se gère pas comme une entreprise.
- Appel à une meilleure reconnaissance statutaire (promotion interne, revalorisation des primes).
- Droit à la déconnexion.
- Établir des plans de formation annuels et les respecter, avec les agents suivant leurs besoins.

Lors de son intervention Grégory TODONE a précisé bien évidemment avec insistance, que l'organisation syndicale FORCE OUVRIERE ne fait pas cas d'une généralité du comportement des élus, que FO respecte par ailleurs.



trois.jpg



DEUX_html_a97f5de.jpg